

ECHOS DU JOUR

M. Beauchamp part samedi pour l'Europe.

Sir Ch. Cartwright était hier à Montréal.

Sir John est presque complètement rétabli.

M. Chapleau est retourné à Montréal.

La majorité officielle de l'hon. M. Foster est de 74.

L'impératrice Eugénie a pris le lit. On la croit finie.

L'élection de l'hon. M. Gibson à Hamilton est contestée.

Dans Laval le Dr Ladouceur sauve son dépôt par 2 voix.

Le cabinet a tenu sa première séance hier.

Rien n'a transpiré.

Sir John ira à Montréal la semaine prochaine. Il y aura grande démonstration.

Le gouvernement vient d'autoriser les droits de certains articles dans le sens du libéralisme.

Une réunion pour le Sr Hector invite M. Chaps à lui succéder comme député des Trois-Rivières.

La majorité de M. Lippé dans Joliette est de 60 voix. Celle de M. Dugas sur M. Thérien (Montreal) est de 52.

L'ÉLECTION donne au gouvernement une majorité de 13, la GAZETTE en accordé une de 31 et le CITIZEN en jusqu'à 40.

M. Gigault, ex M. P. P., pour Bouville est désigné pour la course. La lutte à porté le mariage fatigué et un défaut lui a porté un coup cruel.

Le Grand Tronc est devenu le bon élève sans des chefs conservateurs qui le chargent de toutes les causes de leurs déboires dans les autres colonies.

L'hon. M. Carrière agit comme premier ministre et l'hon. M. Boyer comme trésorier provincial durant l'absence de l'hon. M. Meisner et Shelby.

Un racontar parisien insinue qu'après des fonds fournis par le Vatican, le cardinal Lavigne va fonder un journal intitulé LA REVOLUTION CATHOLIQUE.

Plusieurs hommes politiques croient que l'hon. M. Chapleau recevra le portefeuille du commerce ; dans ce cas il serait l'un des commissaires à Washington.

Dans le cas de l'hon. John Carling acceptant la lieutenance de l'Ontario, son porteur reviendrait à M. Kirkpatrick, à M. White de Renfrew, avec des chances en sa faveur du premier.

La question de la Fédération Impériale est remise sur le tapis par les ultras de droite et, pour ne pas être mis en reste, les ultras de gauche proposent très ouvertement l'annexion aux Etats-Unis.

L'ÉLECTION avertit provisoirement de suspendre sa publication pendant un mois si l'hon. M. Pequet n'avait pas une minorité de 400 à 500 voix, à Lévis le COURRIER DE CANADA s'annonce maintenant de tenir sa parole.

C'est du tonitruant Napoléon qui se meurt qu'on a dit.

Sans être beau ni laid en somme il ressemblait au raccourci.

A défaut son oncle, un grand homme comme on en voit peu, Dieu merci !

Il est probable que l'hon. John Carling sera fait lieutenant gouverneur d'Ontario, et que Sir Alexander Campbell deviendra le leader du sénat en remplacement de l'hon. M. Abbott qui désire faire un voyage en Europe ; l'hon. M. Lacoste prendrait le poste de premier lieutenant au Sénat.

A quel titre la gloire et la renommée ! Voilà le jeune empereur allemand rendu au bout de sa corde, ridé, ridiculisé par les Allemands du sud, jugé inhabile par ceux du nord et à la veille peut-être de faire la courbe à Bismarck. Pendant ce temps la France montre, monte, monte toujours.

Une longue discussion a eu lieu à la Chambre des communes anglaise au sujet des broutilles de Londres, et l'on propose de verser moyennant pour en faire disparaître l'équation. Un comité a été nommé pour examiner les méthodes scientifiques à ce sujet. On recommande, entre autres mesures, d'introduire dans la capitale l'usage de tout charbon émanant de la fable.

On croit que Sir Charles Tupper et Sir John Thompson se rendront immédiatement à Washington pour négocier le traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis. Le gouvernement anglais enjointrait à Sir John Tupper d'agir conjointement avec eux. Ce traité serait soumis à la chambre à la prochaine session du parlement par Sir Charles Tupper lui-même, qui se ferait élire au commencement de la session dans un comté d'Ontario.

La veille des élections, un journal de San Francisco publiait la dépêche suivante datée de Montréal :

« Demain auront lieu les élections du parlement et l'excitement est à son apogée. Les troupes sont consignées des aujourd'hui, ce qui est dénoncé comme de la tyrannie par les libéraux. On fait tout pour influencer les électeurs. Les prêtres, les ministres, les hommes politiques et même des femmes bien vus vont de porte en porte solliciter les suffrages et font toutes sortes de promesses pour se les assurer. Les conservateurs possèdent avoir le dessus, un certain nombre de libéraux, attachés à l'Angleterre, désertant leur parti pour protester contre l'annexion des Etats-Unis.

LE DOIGT SUR LA PLAIE

La Nuova Antologia publie un article de M. le comte Jacini, sénateur, ancien collègue de Cavour, de Langherra et de Riccaudi ; nous le donnons encore que par des résumés télégraphiques, mais il n'est tout à fait digne d'attention. Inutile pour nous de suivre l'écrivain dans les considérations qu'il développe sur la politique intérieure qui convient à son pays, ou même au sujet de la question papale ; ce sont là des affaires purement italiennes. A l'extérieur, il conseille le rapprochement. D'après lui, l'entente entre l'Italie et la France n'est pas possible aussi longtemps que la première fera partie de la triple alliance. Tant que celle-ci existe aujourd'hui, car elle n'est, dit-il, qu'une assurance mutuelle par laquelle les nations contractantes se sont garanties l'intégralité de leurs possessions respectives. Escabien ! La seule difficulté italo-allemande ? Nous l'ignorons, puisque ce traité n'a jamais été publié et que les intéressés le gardent par devers eux, comme ces armes secrètes que l'on dissimule mystérieusement jusqu'au moment de s'en servir. Tant de prudence ne nous dit rien que de la vanité ! On assure que la triple alliance n'a pour but que de maintenir la paix par un salutaire intimidation ; c'est un effet analogue à celui qui produit la vue d'une gendarme ; mais du moins le gendarme montre ses armes et, dans tous les pays, il possède un uniforme qui laisse aucun doute sur son caractère et sur ses procédés d'action. Voilà qui est franc et loyal. Que penserait-on d'un gendarme qui cacherait ses armes ? Il s'exposerait à être pris pour tout autre chose.

Quoi qu'il en soit, M. le comte Jacini a mis avec une grande sûreté le doigt sur la plaie. Oui, c'est sa présence dans la triple alliance qui rend l'Italie suspecte à la France ; M. Jacini le croit et l'écrit ; on s'attendait, par conséquent, à ce qu'il recommandât, à son gouvernement qu'il ne pas renouveler l'alliance lorsqu'elle arrivera à son terme ; pourquoi ne va-t-il pas jusque-là ? Il dit bien que la clause de mutuelle garantie territoriale doit disparaître du futur traité, et que, si on ne pouvait pas l'en effacer, mieux vaudrait pousser l'Italie reprendre toute sa liberté d'action ; toutefois, ses préférences seraient pour un nouveau traité, dont nous ne comprenons ni le sens ni l'intérêt. La nouvelle Italie, écrit-il, si nous en croyons le résumé de l'agence Havras, a besoin qu'il existe une France puissante et un Allemagne également puissante, qui se contre balancent. En cas de guerre, il serait conforme à l'intérêt général que la jurelle se vidât par un duel localisé entre les deux nations, et que les autres Etats s'entendissent entre eux pour empêcher le vainqueur d'abuser de la victoire au détriment de l'équilibre général. Soit ! Seulement, dans cette hypothèse, pourquoi l'Italie s'allierait-elle à l'Allemagne plutôt qu'à la France ? A vrai dire, elle ne devrait s'allier ni à l'une ni à l'autre, et si elle avait une entente quelconque à conclure, ce serait avec les pays neutres. Mais cette préoccupation continuelle de la guerre à éviter, à empêcher, à limiter, de la part de la nation de l'Europe qui est la moins exposée de toutes à un danger quelconque, n'est-elle pas singulière ? Nous voulons la paix d'une volonté aussi sérieuse et aussi forte que l'Italie ; on peut nous en croire, car par opposition avec elle, nous serions la nation qui courrait, dans la guerre, les risques les plus meurtriers. Aussi la France est-elle le pays le plus pacifique du monde. Le meilleur moyen de l'entretenir dans ces sentiments est de lui témoigner de la confiance et des ménagements au lieu de la tenir en haleine, comme on l'a fait trop longtemps, par une menace continuelle ou par des soupçons irritants.

TELEGRAPHIE

EUROPE

PERSECUTION DES ETRANGERS

VIENNE, 11 mars.—Toutes les administrations de chemins de fer ont reçu l'ordre de donner congé aux étrangers originaires de la Russie pour le 1er janvier 1892 ; cette mesure a pour but l'éloignement des Polonais et des sujets Russes employés en Galicie.

DRAME DE L'AVENUE DE VERSAILLES

PARIS, 11 mars.—Une amélioration continue et notable se produit dans l'état de Mme Tubanus, la victime du drame de l'avenue de Versailles.

Il n'est pas de même de l'état mental du meurtrier. D'après lui, l'entente entre l'Italie et la France n'est pas possible aussi longtemps que la première fera partie de la triple alliance. Tant que celle-ci existe aujourd'hui, car elle n'est, dit-il, qu'une assurance mutuelle par laquelle les nations contractantes se sont garanties l'intégralité de leurs possessions respectives. Escabien ! La seule difficulté italo-allemande ? Nous l'ignorons, puisque ce traité n'a jamais été publié et que les intéressés le gardent par devers eux, comme ces armes secrètes que l'on dissimule mystérieusement jusqu'au moment de s'en servir. Tant de prudence ne nous dit rien que de la vanité ! On assure que la triple alliance n'a pour but que de maintenir la paix par un salutaire intimidation ; c'est un effet analogue à celui qui produit la vue d'une gendarme ; mais du moins le gendarme montre ses armes et, dans tous les pays, il possède un uniforme qui laisse aucun doute sur son caractère et sur ses procédés d'action. Voilà qui est franc et loyal. Que penserait-on d'un gendarme qui cachait ses armes ? Il s'exposerait à être pris pour tout autre chose.

Quoi qu'il en soit, M. le comte Jacini a mis avec une grande sûreté le doigt sur la plaie. Oui, c'est sa présence dans la triple alliance qui rend l'Italie suspecte à la France ; M. Jacini le croit et l'écrit ; on s'attendait, par conséquent, à ce qu'il recommandât, à son gouvernement qu'il ne pas renouveler l'alliance lorsqu'elle arrivera à son terme ; pourquoi ne va-t-il pas jusque-là ? Il dit bien que la clause de mutuelle garantie territoriale doit disparaître du futur traité, et que, si on ne pouvait pas l'en effacer, mieux vaudrait pousser l'Italie reprendre toute sa liberté d'action ; toutefois, ses préférences seraient pour un nouveau traité, dont nous ne comprenons ni le sens ni l'intérêt. La nouvelle Italie, écrit-il, si nous en croyons le résumé de l'agence Havras, a besoin qu'il existe une France puissante et un Allemagne également puissante, qui se contre balancent. En cas de guerre, il serait conforme à l'intérêt général que la jurelle se vidât par un duel localisé entre les deux nations, et que les autres Etats s'entendissent entre eux pour empêcher le vainqueur d'abuser de la victoire au détriment de l'équilibre général. Soit ! Seulement, dans cette hypothèse, pourquoi l'Italie s'allierait-elle à l'Allemagne plutôt qu'à la France ? A vrai dire, elle ne devrait s'allier ni à l'une ni à l'autre, et si elle avait une entente quelconque à conclure, ce serait avec les pays neutres. Mais cette préoccupation continuelle de la guerre à éviter, à empêcher, à limiter, de la part de la nation de l'Europe qui est la moins exposée de toutes à un danger quelconque, n'est-elle pas singulière ? Nous voulons la paix d'une volonté aussi sérieuse et aussi forte que l'Italie ; on peut nous en croire, car par opposition avec elle, nous serions la nation qui courrait, dans la guerre, les risques les plus meurtriers. Aussi la France est-elle le pays le plus pacifique du monde. Le meilleur moyen de l'entretenir dans ces sentiments est de lui témoigner de la confiance et des ménagements au lieu de la tenir en haleine, comme on l'a fait trop longtemps, par une menace continuelle ou par des soupçons irritants.

ACCIDENT A UN CAPITAINE

LYONS, 11 mars.—Avant-hier soir vers sept heures le capitaine Sauvage, qui habite en qualité de pensionnaire une petite chambre de l'hôtel des Invalides, avait en sortant de chez lui, au moment où il allait à son travail, un instant la flamme atteignant les rideaux du lit, et la chambre fut complètement envahie de fumée.

L'ANGLETERRE ET LE PORTUGAL

LONDRES, 11 mars.—M. C. Rhodes a terminé ses négociations avec lord Salisbury et a accepté le traité que le cabinet anglais a proposé au Portugal.

Lord Salisbury va offrir au Portugal de céder au capitaine Sauvage, dans la chambre où il habite, un logement de sa résidence.

L'ANGLETERRE ET L'EGYPTE

PARIS, 11 mars.—L'UNIVERS juge très sévèrement l'attitude de l'Angleterre en Egypte comme suit :

Les agissements de l'Angleterre en Egypte ne pouvant être tolérés plus longtemps, on demande à la date du 18 que le ministre de France, M. le comte d'Aubigny, a protesté officiellement contre les mesures adoptées au sujet des tribunaux indigènes, qui constituent un empiétement sur les droits de la France dans l'administration intérieure du pays.

« Les Anglais, il faut s'en tenir à de beaux yeux dans la presse anglaise et dans les journaux français, exhalait sa mauvaise humeur en disant :

« Dans l'impasse où sont les Français de faire à l'Angleterre sur ses bords de Nil, de la manière à rester pour elle un embarras à Terre Neuve.

« En bien, nous en prendrons notre part comme nous pourrions. Mais nous ne faisons point pitié les Egyptiens pour mettre nos voisins de bonne humeur. »

UNE SINGULIERE AFFAIRE

PARIS, 11 mars.—Vers six heures du soir, au moment où la gare de la gare de Courmoulin était occupée par un train de billets aux voyageurs, un individu s'élança tout à coup sur elle, mais dans un tiroir qu'il tira de la poche, puis s'éleva à toutes jambes.

Plusieurs employés de la gare se mirent à sa poursuite en criant : « Au vol ! » Ces individus firent entendre un grand bruit de la paix en bourgeois, nommé Peruche, qui descendit le boulevard Péreire.

Après avoir passé un moment à l'éclaircissement de sa trace et de son nom, Peruche se lança sur ses traces et le rejoignit devant le N 101 du boulevard. A ce moment, il tira de sa poche un revolver et commença à tirer sur le policier. Peruche fut atteint dans le ventre et dans la cuisse, et fut transporté à l'hôpital.

Questionné à ce sujet, M. de Bismarck n'a pas caché que la vérité serait pour beaucoup, dans ce drame, et il faut s'attendre à ce qu'il y ait encore de nouvelles révélations sur ce drame.

L'ATTITUDE DE LA FRANCE EN RUSSIE

BELMUS, 11 mars.—M. de Bismarck a publié dans un journal à sa dévotion. Ayant réuni les matériaux nécessaires, et ayant soigneusement collationné avec sa fille, la comtesse de Ranzius, il met la main à un travail sur les négociations diplomatiques qui précèdent le congrès de Berlin, sur les ententes secrètes aux quels donneront lieu les présentations des uns et l'effacement des autres, etc., mais la partie la plus importante de ce travail sera celle qui se rapporte aux combinaisons les plus récentes des alliés de la triple alliance.

Questionné à ce sujet, M. de Bismarck n'a pas caché que la vérité serait pour beaucoup, dans ce drame, et il faut s'attendre à ce qu'il y ait encore de nouvelles révélations sur ce drame.

Cette publication, qui ne saurait tarder, si l'on en croit ce que nous entendons dire depuis quelques jours, aurait à son tour de douteux, les plus graves conséquences, et elle est tout à fait à l'honneur de M. de Bismarck.

NOUVELLES DU CAIRE

LONDRES, 11 mars.—Des dépêches du Caire annoncent que le corps expéditionnaire anglo-egyptien a pris Tokar. On prétend que les troupes vont marcher sur Bassara.

LE DUC DE COBOURG ET BISMARCK

HAMBURG, 11 mars.—Contrairement à ce que l'on a dit par les journaux mal informés, le duc de Cobourg n'a été chargé d'aucune mission auprès du prince de Bismarck.

SUICIDE D'UN JEUNE HOMME

MARSEILLE, 11 mars.—Un garçon de salle du lycée Condorcet, rue d'Amsterdam, Germain Baudry, s'est suicidé dimanche matin dans la chambre qu'il occupait.

Cet homme avait un frère qui lui avait écrit beaucoup de lettres, et lui avait écrit de lui-même pendant son absence. L'ayant lue, il se fit une idée fautive de sa situation et se suicida.

MOR FROPEL AU VATICAN

ROME, 11 mars.—Mgr Fropele est reparti pour Paris, et il est satisfait de l'entente qui est intervenue entre lui et le Pape.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la papauté.

On peut dire tout d'abord que Mgr Fropele est le seul évêque français qui ait obtenu l'approbation de la